



XXXIV^e SESSION
Paris, 3 au 6 juillet 2009

DOCUMENT N° 40

DEBAT GENERAL

INTERVENTION

DE

Mme Chadlia BOUKCHINA
Députée (Tunisie)

**République Tunisienne
Chambre des Députés**

**Communication de la Section Tunisienne
lors de la 35^{ème} session de l'APF
Paris du 4 au 6 Juillet 2009**

**Débat Général : Crise Financière,
lutte contre la Pauvreté
et Développement**

Le monde a connu des mutations rapides connues aujourd'hui sous le vocable de globalisation avec tous ses aspects économiques, politiques, culturels et idéologiques.

Cette globalisation se manifeste de plus en plus par :

- La division du monde en états riches dans lesquels les riches du monde émergent et ont la particularité de prendre des décisions dans l'arène internationale, et des états marginaux qui font face, à des défis et des difficultés qui les obligent à vivre dans le giron des états puissants.

- La minimisation du rôle des Nations Unies et des institutions internationales, dans la résolution des problèmes, en particulier, ceux ayant trait aux crises internationales et régionales.

- L'augmentation des prix des matières premières et énergétiques et parfois leur chute subite et vertigineuse.

- La libéralisation du commerce international et la suprématie du principe de l'économie de marché ou ce qu'on appelle communément le capitalisme sauvage.

Au milieu de cette tempête, et bien avant, la Tunisie n'a pas cessé d'adopter une démarche politique prévoyante pour essayer de faire face aux changements économiques et sociaux, sur le plan national et international. En effet, la Tunisie a pressenti très tôt les prémices de la crise financière internationale. Dès lors, les experts tunisiens se sont penchés sur la question afin de comprendre, d'analyser et de définir ses répercussions sur le comportement de l'individu, des groupes et des sociétés dans le milieu financier, économique et éventuellement social

Certains analystes tunisiens pensent que l'économie tunisienne, notamment les banques tunisiennes sont épargnées et ne seront pas touchées par la crise. En effet, le marché financier tunisien est différent de celui de l'Europe ou de l'Amérique, et les échanges entre les banques

tunisiennes et les banques internationales sont contrôlés par la banque centrale.

La Tunisie n'a pas de placements auprès des établissements tombés en faillite. Les investissements américains en Tunisie et les échanges commerciaux entre les deux pays sont faibles. La part des étrangers dans la capitalisation boursière, évaluée à 25 % est détenue par des actionnaires de référence et non par des investisseurs financiers. Le dispositif financier du crédit immobilier est relativement solide puisque la majorité des Tunisiens sont propriétaires de leurs logements. A tout cela, il faut ajouter que la gestion du système financier par l'Etat est rigoureuse. Les autorités bancaires ont décidé de ne pas programmer de sortie des réserves en devises, sur les marchés financiers internationaux en 2008 et en 2009.

Par ailleurs, il est bon de souligner que les choix politiques de la Tunisie consistent à allouer près de 80% du budget de l'état à l'éducation, à la santé, à l'habitat, à l'alimentation, à la sécurité sociale, à la formation professionnelle, à l'emploi et à l'animation culturelle.

Par conséquent, grâce à cette politique du Président Ben Ali, elle reste un pays où 80% de la population fait partie de la classe moyenne, 99% des enfants sont scolarisés, le taux de pauvreté est réduit à 3.8%, les augmentations salariales sont garanties, et où la croissance économique est maintenue à un taux moyen de 5 %, mais elle sera réduite à 4.5% cette année.

Certains analystes soulignent que la crise financière n'a eu que peu d'effets sur la vie des Tunisiens jusqu'à présent. En se transformant en une crise économique qui a touché l'Europe, le rythme de croissance de l'économie Tunisienne risquerait de se ralentir encore plus puisque 80% de nos échanges économiques se font avec ce continent. D'autre part, les investissements directs étrangers et surtout européens risqueraient de diminuer et beaucoup d'investisseurs risqueraient d'annuler ou de reporter

leurs projets car il est évident que la Tunisie ne sera pas épargnée par une crise aussi dévastatrice.

La baisse du pouvoir d'achat des Européens pourrait aussi toucher les exportations Tunisiennes et le secteur touristique.

La politique économique du pays qualifiée de prudente, et en même temps d'audacieuse rationalise l'intervention en décourageant la politique de spéculation des banques et du profit financier immédiat au profit des services Publics et des investissements pour la création d'entreprises, donc d'emplois et de richesse réelles.

Mais elle doit faire davantage preuve de prudence et d'adaptabilité pour consolider son tissu économique sur la base de la productivité, de l'innovation technologique et du développement des ressources humaines. L'économie Tunisienne est classée 1^{ère} au Maghreb et en Afrique et 36^e sur un total de 134 économies développées et émergentes et autres dans le monde. Elle est aussi classée 8^{ème} pour la priorité accordée aux technologies de l'information et de la communication.

En effet, nous pouvons dire que cette crise nous a été importée déjà. Bien que la Tunisie comme d'autres pays émergents, avait depuis longtemps enclenché un programme de redressement et de réformes quasi général qui lui a permis de réaliser un taux de croissance de 6% par an entre 2004-2006. Et voilà que la crise va briser cet élan avec un taux entre 3 et 4%. Cette réduction limitera l'amélioration escomptée du revenu par habitant.

Selon l'estimation de la banque mondiale, le nombre des pauvres en Afrique va augmenter de 10% pour atteindre 550 millions de personnes.

L'impact de la crise sur la Tunisie se fera sentir par l'intermédiaire des deux canaux déjà signalés : le canal financier c'est-à-dire que l'Etat ne peut plus recourir au marché financier international pour avoir des capitaux sous forme d'emprunts ou sous forme d'investissements, et le canal économique

qui consiste en une dépression du transfert des fonds d'immigrants, une régression des exportations qui a déjà atteint le taux de 15% pour la période 2008- Juin 2009 ainsi que la rétention du flux touristique qui a un impact direct sur les entrées en devises.

Pour faire face aux aspects différents de cette crise, la Tunisie, depuis Août 2007, mesurant l'ampleur de cette crise, a mis en place des cellules de veille d'abord au sein de la banque centrale, puis généralisées dans tous les départements ministériels concernés, présidés par le premier ministre.

D'autres mesures ont été prises depuis décembre 2008 s'articulant autour de deux axes ; le premier d'ordre conjoncturel a trait à l'accompagnement des entreprises et des secteurs susceptibles d'être touchés, le second d'ordre structurel, comprend un ensemble de mesures destinées à renforcer la compétitivité de l'entreprise, à améliorer l'environnement des affaires et à se préparer comme il se doit à l'après crise :

1-Sa décision concernant certains travaux de l'Etat, préalablement, prévus pour la période 2010 – 2012, d'avancer leur réalisation à partir de 2009 afin d'injecter dans le pays des crédits d'investissement capables de résorber une partie du chômage due à la fermeture d'un certain nombre d'entreprises qui n'ont pas pu résister à la crise.

2-La mise en œuvre de programmes spécifiques aux régions et des lignes de crédit, en vue de promouvoir l'emploi direct, l'exportation, la fluidité des capitaux et la restructuration des institutions financières.

A ce sujet, nous soulignons l'initiative du Président de la République de créer un centre de recherche financier et monétaire qui est appelé à procéder au suivi des développements internationaux, à la réalisation d'études et de recherches prospectives, à l'analyse de l'impact des tendances actuelles et à venir. D'autres mesures fiscales et sociales ont été prises pour préserver le maximum de postes d'emploi et éventuellement indemniser les licenciements dus à cette crise

Jusqu'à nos jours près de 250 entreprises estiment être en difficulté et se portent candidates au programme de soutien décidé pour la cause .

La stratégie initiée par son excellence le Président de la République se base sur un travail réaliste et rationnel, conjugué au respect des principes qui ont toujours caractérisé le processus de croissance de notre pays, notamment la nécessité de coordination et de concertation entre les différentes parties ainsi que la conciliation entre court et moyen termes, et entre la dimension économique et la dimension sociale et surtout mettre le service bancaire financier au service de la croissance et de l'activité économique.

Par ailleurs, la Tunisie a toujours cru et œuvré pour une intégration régionale qui plus elle est renforcée, plus les retombées de cette crise se trouvent atténuées. Il est, à cet égard, important de souligner que les premières démarches des pays touchés par la crise ont été initiées dans le cadre de regroupements régionaux tels que l'Union Européenne, l'ASEAN, le Mercosur... etc.. Il est tout aussi significatif de signaler qu'avec l'intégration continue de l'Europe seulement 44% du commerce extérieur de la zone euro se fait en dehors de cette zone. En ce qui nous concerne et à titre d'exemple, le coût du non Maghreb, est estimé à près de 2% de croissance à nos pays équivalent pratiquement à la réduction des niveaux de croissance dans cet espace sous l'effet de la crise mondiale.

Il apparaît donc certain que le remède principal à cette crise passe nécessairement par une intégration régionale et internationale concertée, solidaire et morale pour le bien respectif de nos pays et le salut de l'humanité toute entière.